

Maison de justice et du droit (MJD)

Des informations juridiques gratuites
et confidentielles pour tous



point-justice
informer, orienter, aider



S'informer sur ses droits

La Maison de la Justice et du Droit (MJD) d'Avignon est un lieu d'accueil et de permanences juridiques gratuites de proximité.

Des professionnels du droit, d'institutions et d'associations vous accueillent et vous reçoivent sur rendez-vous pour répondre à toutes demandes d'information juridique.

Placée sous l'autorité du ministère de la justice, la Maison de la Justice et du Droit a pour mission de permettre à l'institution judiciaire d'être plus proche, plus accessible et plus compréhensible.

L'équipe de la MJD

L'ACCES AU DROIT



® Greffier du Tribunal Judiciaire :

Permanences pour informer aider et orienter le public sur l'ensemble des questions de procédure. Il fait le lien avec les Tribunaux et vous accompagne dans vos démarches judiciaires.

® Avocats :

Permanences pour des conseils juridiques dans de nombreux domaines : droit civil, droit pénal, droit du travail, droit de la famille, droit des sociétés (...)

Permanence généraliste le 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h. Sur RDV auprès de la MJD au 04.13.60.53.83

Permanence en droit du travail le 1^{er} lundi de 9h à 12h, 2^{ème} jeudi et le 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h.

Sur RDV auprès de la MJD au 04.13.60.53.83

Permanence droit des étrangers le 2^{ème} mardi de 9h à 12h

® Notaires : Renseignements succession, donation, contrat de mariage, pacs, filiation, actes notariés, etc....**Permanence le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h sur RDV auprès de la MJD au 04.13.60.53.83**



® **CIDFF** : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Les juristes du CIDFF informent, orientent et accompagnent tous les publics en matière d'accès aux droits, d'égalité et de lutte contre les violences conjugales.

Permanence sur le droit de la famille le 2^{ème} et 3^{ème} jeudi de 9h à 12h sur RDV au 04.90.86.41.00

® **PADE** : Point d'accès au droit des étrangers
Le juriste vous accompagne dans vos démarches.

Permanence sur RDV auprès de Face Vaucluse au 04.90.87.77.50

PARTENAIRES INTERVENANT SUR DECISION DE JUSTICE



® AGAVIP :

Accompagnement socio-éducatif pour personne placée sous main de justice. Sur convocation

Enquête de personnalité sur mandat des juges d'instruction.

® AMAV MEDIATION :

La médiation pénale pour la recherche de solutions librement négociées à un conflit opposant des parties dont l'une a déposé plainte. Sur convocation

***CES PARTENAIRES VOUS RECOIVENT SEULEMENT SUR
DECISION DE JUSTICE ET SUR CONVOCATION***

AIDE AUX VICTIMES



® *France VICTIMES* :

L'association de médiation et d'aide aux victimes a pour mission l'accueil, l'écoute, l'information et l'accompagnement juridique, social et psychologique des victimes d'infractions pénales.

Ex : Une personne a été victime d'une infraction et a besoin d'aide tout au long de la procédure, un juriste va l'aider dans ses démarches.

**Permanence le lundi et mardi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h
sur RDV au 04.90.86.15.30**

PROTECTION A LA PERSONNE



® ATG / ISTF:

L'association Tutélaire de Gestion propose une information sur le droit des majeurs protégés et toute mesure de protection (Service d'information et Soutien aux Tuteurs familiaux).

Permanence le 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h sur RDV au 04.90.16.34.10 (standard ATG) ou service ISTF : 06.06.88.51.05 et 06.06.82.71.74

INFORMATION AU LOGEMENT



® Adil 84 :

Agence départementale d'information sur le logement, apporte une information complète, personnalisée pour les propriétaires ainsi que les locataires.

Ex : Un propriétaire a un désaccord avec son locataire à la suite du non-paiement de ses loyers.

Permanence le 4^{ème} lundi de chaque mois de 13h30 à 16h30 sur RDV auprès de la MJD au 04.13.60.53.83

DROIT DES CONSOMMATEURS



® Ufc que choisir :

Union Française des Consommateurs.

L'association informe et accompagne les usagers dans les litiges à la consommation.

Ex : Une personne achète un meuble non conforme à la description.

Permanence tous les mercredis au sein de la MJD de 14h à 17h sur RDV au 04.90.42.19.80

ACCES AUX DROITS ET AUX SOINS A LA SANTE



® Permanence psychologique :

Psychologue : Aide et soutien psychologique pour accompagner les usagers dans leurs démarches (hors victimes d'infraction pénale)

Ex : Un parent en détresse n'arrive plus à faire face au comportement conflictuel avec son enfant.

**Permanence le 2^{ième} et 4^{ième} lundi et 3^{ième} mardi du mois de 14h à 17h
sur RDV auprès de la MJD au 04.13.60.53.83**

ACCES NUMERIQUE



® Avenir 84 :

Le médiateur numérique a pour mission de vous accompagner dans les difficultés de connexion suite à la dématérialisation de nombreuses démarches et certains blocages administratifs.

Ex : Aides administratives, dossier de surendettement, MDPH, impôts....

Permanence médiateur numérique le 2^{ième} mardi et 4^{ième} jeudi du mois de 13h30 à 16h30 sur RDV auprès de la MJD au 04.13.60.53.83

REGLEMENT AMIABLE DES CONFLITS ET MEDIATION



® ADVSEA/RESONANCES MEDIATIONS :

La médiation familiale permet aux familles qui traversent une situation de conflit de se rencontrer et d'aborder ensemble leurs préoccupations afin de prendre des décisions communes.

Permanence ADVSEA le 1^{er} mardi du mois de 9h à 12h sur RDV auprès de la MJD au 04.13.60.53.83

Permanence Résonances Médiation sur RDV au 04.90.86.32.75

® Conciliateur de justice :

Il favorise le traitement amiable des conflits en matière civile, c'est un moyen simple, rapide et gratuit d'obtenir un accord entre les parties.

Ex : Une personne achète un véhicule dans un garage et celle-ci s'aperçoit qu'il y a des vices cachés.

Ex : Deux voisins sont en conflit pour un problème de mitoyenneté (élagage...)

Permanence le mardi et mercredi de 9h à 12h et le jeudi et vendredi de 14h à 16h sur RDV auprès de la MJD au 04.13.60.53.83



® Délégué du défenseur des droits :

Le délégué du défenseur des droits a pour mission la défense des usagers des services publics, la défense et promotion des droits de l'enfant, la lutte contre les discriminations, la promotion de l'égalité, le respect de la déontologie des professionnels de la sécurité et l'orientation et protection des lanceurs d'alerte.

Ex : Une personne est sommée de payer une amende routière majorée alors qu'elle n'a pas reçu le premier avis de notification de l'infraction.

Ex : Une personne se sent discriminée dans son travail en raison de son handicap.

Ex : Des enfants d'une famille sont écartés de la cantine scolaire en raison de retard de paiements de la part des parents.

Ex : Le dépôt de plainte auprès d'un service de police (ou gendarmerie) a été refusé.

Permanence les 3^{er} mardis et mercredis du mois de 14h à 16h sur RDV auprès de la MJD au 04.13.60.53.83



point-justice

informer, orienter, aider

Numéro Unique de l'Accès au Droit



☎ 30 39



Pour qui ?

Pour chaque personne, quels que soient ses revenus, son lieu de vie, son âge, son sexe, sa nationalité, etc.

.....



Pourquoi ?

- Pour connaître ses droits, ses devoirs et obligations ;
 - Pour être informé sur les moyens de les faire valoir ;
 - Pour être orienté vers les structures adaptées ;
 - Pour être aidé à accomplir des démarches ;
 - Pour être informé sur la médiation ;
 - Pour être mis en relation avec un conciliateur de justice.
-



Par qui ?

Par des professionnels du droit (par exemple des avocats, des notaires, des commissaires de justice), des juristes, des associations d'accès au droit et d'aide aux victimes, des intervenants en matière de règlement amiable des conflits et des intervenants dans le cadre de l'activité pénale.

.....



Quand ?

- À n'importe quelle étape d'un problème juridique,
 - en dehors d'un procès ou avant, pendant ou après une procédure judiciaire.
-



Combien ça coûte ?

Tous les services de la MJD sont gratuits pour les usagers.

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

**Quartier Barbière – Tour 1
1 Avenue Richelieu – 84000 Avignon
Tel : 04.13.60.53.83**

mjd@mairie-avignon.com

**Ouverture du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

LIENS UTILES

www.justice.fr

www.avignon.fr

www.service-public.fr

cdad84.fr



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIGNON
Ville d'exception

PLAN D'ACCES

Quartier la Barbière- Tour 1

1 avenue Richelieu

84000 Avignon

Tel : 04.13.60.53.83

Mail : mjd@mairie-avignon.com

En bus : Arrêt Cap Sud

- Ligne C3 depuis St Lazare
- Ligne 6 depuis Avignon Poste
- Ligne 30 depuis Agroparc

En Tram : Barbière / Cap Sud

- T1 depuis St Roch

